ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'APE c'est quoi ?

Pour la plupart des parents, c'est une association de parents dont les élèves sont scolarisés dans l'établissement. Elle peut à l'occasion **organiser des actions pour récolter des fonds pour participer à l'organisation de sorties ou voyages scolaires.**

Elle est surtout l'association qui **représente les intérêts des parents d'élèves** dans la vie de l'établissement. Depuis l'institution du tripartisme mis en place en 1985, **les parents, le personnel de l'établissement et sa direction, se rencontrent au cours de différentes commissions ou conseils, afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et de fonctionnement du collège pour nos enfants**.

Son ROLE

Rassembler les parents vers un objectif commun : **la mise en place des meilleures conditions possible de scolarité de vos enfants**. Elle se compose d'un Bureau (Président, Secrétaire, Trésorier, …) et de membres actifs répartis dans les différents conseils ou commissions. Ce qu'il faut retenir, chers parents, c'est que plus l'information est fluide plus l'APE peut réagir.

Son BUREAU

Présidente
Mme DIONNET
Gwénaëlle
4ème

Vice-Présidente
Mme BENARD
Aurélie
6ème / 3ème

Secrétaire
Mme BARBAUD
Fabienne
6ème

Secrétaire Adjointe
Mme EVRARD
Manuella
5ème

Trésorière
Mme GRELLOT
Agnès
5ème

Trésorière Adjointe
Mme BROTTIER
Nathalie
4ème

Ses Membres

Mme GERBIER
Laure
6ème / 4ème

Mme GILLIARD
Fabienne
6ème

M. PAPET
Romuald
5ème

LES COMMISSIONS / LES CONSEILS

- **COMMISSION PERMANENTE**

Instruit les questions soumises au conseil d'administration. Elle est saisie obligatoirement pour des questions via le code d'éducation. **Nous avons besoin de 3 parents / Elle se réunie 2 fois dans l'année**

- **CONSEIL ADMINISTRATION**

Adopte le budget, le règlement intérieur, le financement des projets scolaires. **Nous avons besoin de 6 parents / Il se réuni 3 à 4 fois dans l'année**

- **COMMISSION D'EDUCTATION A LA SANTE ET LA CITOYENNETE**

Contribue à l'éducation à la citoyenneté, il prépare les actions du parcours Santé.

• CONSEIL DE LA VIE COLLEGIENNE

Des délégués élèves et parents formulent des propositions sur la vie des collégiens. A titre consultatif, nous donnons notre avis sur l'organisation, l'élaboration des projets de l'établissement. **Nous avons besoin de 2 Parents / Elle se réunie 2 Fois dans l'année**

• CONSEIL DE CLASSE

Relate la voix des parents de chaque classe, se prononce sur l'orientation des élèves. **Nous avons besoin de 4 parents par classe (2 Titulaires et 2 Suppléants) Il a lieu 1 fois par trimestre**

• CONSEIL DE DISCIPLINE

A compétence pour prononcer à l'encontre des élèves l'ensemble des sanctions et mesures prévue par le règlement intérieur.

Qui peut venir membre?

Tous les parents d'élèves volontaires et bénévoles qui souhaitent s'investir dans la vie du collège au profit des enfants. Elle ne regroupe que des parents d'élèves, auxquels sont assimilées les personnes ayant la responsabilité légale d'un ou plusieurs élèves.

Comment ça marche?

En début d'année une proposition d'adhésion, sera distribuée dans toutes les familles et lors de son Assemblée Générale vous pourrez finaliser vos inscriptions pour les commissions, les conseils et l'APE.

Les membres de l'APE se réunissent le plus régulièrement possible de façon à faire le bilan des actions, d'en proposer d'autres et d'organiser des manifestations permettant de soutenir financièrement les projets de l'équipe éducative du collège.

Une équipe où chacun peut être porteur de projet où efficacité rime avec convivialité, un lieu de dialogue et d'échange. En effet, c'est grâce à l'investissement de chacun et à l'énergie déployée que les idées prennent vie. Le bénévolat passe par la complémentarité.

Votre APE met un point d'honneur à être votre relais, avec l'utilisation de son mail apecollegelafontaine79@gmail.com, en étant dans l'écoute et l'échange avec toute l'équipe du collège, qui sans rien ne serait possible et a pour objet la défense des intérêts moraux et matériels communs aux parents d'élèves.

NOS ACTIONS

PHOTOS DE CLASSE

Bénef : 688€

PIZZAS

Bénef : 300€

BRIOCHES

Bénef : 200€ env

SAUCISSONS & NOUGATS

Bénef : 472€